Envoyé en préfecture le 21/01/2025
Reçu en préfecture le 21/01/2025
Publié le
ID : 092-269200432-20250121-2025_04-DE

Ville de Malakoff

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : **20 janvier 2025**

Objet : Convention de partenariat - Silver Geek - Résidences Autonomie - 2025

Nombre de membres composant le conseil : **17**		**N° 2025_04**
En exercice: Présents: Représentés (ayant donné mandat): Absent excusé (sans mandat):	**17** 9 2 6	**Arrivée en Préfecture le :** **Publiée le :** **Exécutoire le :**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt janvier à 09 heures 30, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de M. BA Saliou.

Etaient présents :
M. Michel AOUAD - M. René ASSIBAT - M. Saliou BA - M. Habib BEJAOUI - Mme Jacqueline BELHOMME - Mme Jocelyne BOYAVAL - Mme Sylvie LEBRET - M. Roland NAGEOTTE - M. Gilbert NEXON

Avaient donné mandat :
Mme Annick BELLESSORT à M. René ASSIBAT
Mme Monique ZANATTA à M. Habib BEJAOUI

Etaient excusés :
Mme Fatiha ALAUDAT - Mme Eva DIAW - Mme Julie MURET - Mme Charlotte RAULT - Mme Carole SOURIGUES - M. Martin VERNANT

Secrétaire de séance : M. BEJAOUI en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025
Reçu en préfecture le 21/01/2025
Publié le
ID : 092-269200432-20250121-2025_04-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20 janvier 2025

Registre des délibérations
Délibération n° 2025_04

Service : Résidences Autonomie / Domaine : 8.2.2

Objet : **Convention de partenariat - Silver Geek - Résidences Autonomie - 2025**

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Malakoff,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Considérant le besoin de diversifier les animations proposées aux seniors de la ville, de veiller au développement des actions intergénérationnelles,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Bêta-Pi et le CCAS de Malakoff relative à la mise en place des ateliers Silver Geek.

Article 2 : AUTORISE la présidente du CCAS à signer cette convention, ainsi que tous les documents afférents.

Vote : la délibération est adoptée à l'unanimité, soit 11 voix pour.

Signé électroniquement par : Jacqueline Belhomme
Date de signature : 21/01/2025
Qualité : Présidente du CCAS

Fait et délibéré à la date ci-dessus
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Jacqueline BELHOMME
Présidente du CCAS

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.